



COMMUNE de Néviau

Arrêté municipal

**Tableau annuel d'avancement au grade
d'Agent de Maîtrise Principal**

Madame le Maire de Néviau,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment ses articles 79 et 80,

Vu le Décret n° 88-547 du 6 Mai 1988 modifié, portant statut particulier du cadre d'emplois des Agents de Maîtrise territoriaux,

Vu les lignes directrices de gestion de la commune de Néviau,

OBJET :

Tableau annuel
d'avancement
au grade :
d'Agent de Maîtrise
Principal

ARRETE

Article 1 : Le tableau annuel d'avancement au grade d'Agent de Maîtrise Principal est fixé comme suit pour l'année 2021 :

N° d'ordre	Nom	Prénom	Situation actuelle (grade)	Echelon	Promouvable au grade d'Agent de Maîtrise Principal à la date du :
1	ACTIS	Laurent	Agent de Maîtrise	10	1 ^{er} Septembre 2021

	Nombre de Femmes	Nombre d'hommes
Promouvables	0	1
Inscrits	0	1

Article 2 : L'autorité territoriale certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe qu'en application des dispositions du décret n°65-29 du 11 janvier 1965 modifié le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier (6 Rue Pitot, 34000 Montpellier) dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

Article 3 : Le Secrétaire Général est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera :

- Publié ou affiché,
- Adressé au Président du Centre de Gestion de la FPT de l'Aude pour publicité,
- Notifié à l'intéressé,

Le Maire :
- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

Notifié le :

Signature de l'agent :

Fait à Néviau, le 30/06/2021,

La Maire
Magali VERGNES

